

manipulation des affaires. Les Anglais ne font point de même, à tort ou à raison, et la législation n'y peut rien.

Les chambres de commerce se sont occupées du système métrique. M. Ritchie a déclaré qu'une mesure facultative aurait quelque chance d'être bien accueillie, mais que le pays n'était pas mûr encore pour une mesure obligatoire.

La grande question traitée a été celle qui sert en quelque sorte de base à toutes les autres, la question de l'intervention de l'Etat de la législation transformée en un instrument de secours pour l'industrie et le commerce.

Le marquis de Salisbury a adressé un appel énergique à la vigueur de la race anglaise qui ne le cède à aucune autre pour l'esprit d'entreprise et d'audace de ses citoyens toute en étant sujette à d'étranges accès de panique. Il a déclaré nettement qu'à son avis la politique du libre-échange était bien celle qui devait être appliquée dans un pays comme l'Angleterre, bien que l'on ait à lutter dans le monde entier, en Amérique comme en Europe, contre un esprit protectionniste qui est en ce moment plus agressif, plus envahissant qu'il n'avait jamais été, qu'il n'était surtout quand Cobden convertit Peel au libre échange en lui communiquant son espoir que le monde entier s'attacherait bientôt à la nouvelle doctrine.

On avait adressé au gouvernement le reproche de n'avoir point repoussé comme il le devait, les incursions de tarifs hostiles. Lord Salisbury répondit que les Anglais s'étaient désarmés, de propos délibéré, en renonçant à tout ce qui pouvait participer de la nature d'un tarif de représailles.

Cette renonciation est conforme à la théorie économiste, et l'expérience l'a justifiée, bien que l'application radicale des principes du libre échange ait heurté et sacrifié bien des intérêts privés. On ne peut s'attendre toutefois que le gouvernement, privé des armes de représailles, soit en mesure d'exercer une pression bien forte sur les pays et les gouvernements étrangers.

LE SEL

(De l'Épicier)

SEL.—Chimiquement, on donne le nom de sel à toute combinaison d'un acide avec une base. A ce point de vue, les sels sont donc extrêmement nombreux et plusieurs des produits vendus par l'épicerie : alun, borax,

carbonates et jusqu'au savon et à la bougie (V. ces mots) portent chimiquement ce nom générique.

Dans le commerce et l'économie domestique, le nom de sel est presque exclusivement appliqué au chlorure de sodium ou sel de cuisine, extrait des eaux de la mer par évaporation ou retiré des mines de sel gemme.

Le sel marin est une des substances les plus répandues dans la nature. Facilement soluble, il est constamment entraîné par l'action des eaux vers la mer, les grands lacs ou des marécages qui, dans certaines conditions, en ont déposé et en déposent encore sous l'action de l'évaporation, de façon à former parfois des amas considérables.

Les mines de sel gemme n'ont pas eu d'autre formation.

La manière d'être de ces mines est de deux caractères différents. Dans le premier cas, le sel est stratifié avec le terrain qui le renferme, réparti par couches alternant avec d'autres dépôts avec lesquels il est évidemment contemporain de formation. Dans le second cas, il se trouve en vastes amas lenticulaires n'ayant pas la même continuité que les couches du terrain ambiant et il est alors de formation postérieure. Ce second cas est le plus fréquent.

HISTORIQUE.—Le sel a été utilisé depuis la plus haute antiquité. Les Egyptiens et les Hébreux le tiraient de leurs lacs et sources salées, ainsi que de la méditerranée. Dès les premières époques de l'histoire, le sel gemme était exploité dans la Lybie et dans l'Inde.

La valeur de ce condiment a été de tout temps reconnue et il a été l'un des premiers articles du grand commerce.

Par suite de l'importance qu'on lui reconnaissait, il était employé dans la plupart des cérémonies religieuses et civiles, ce qui a amené sur son compte des idées superstitieuses.

Longtemps on crut que le sel rendait la terre indéfiniment inféconde et on en semait le sol des villes détruites ou des lieux atteints par la malédiction publique. Il était un des symboles de l'amitié et conserva ce caractère pendant tout le moyen âge où il figurait à la place d'honneur, renfermé, sur les plus riches tables, dans des vases d'orfèvrerie délicate ou monumentale.

Les Grecs et les Romains récoltaient le sel marin soit naturellement déposé sur les côtes, soit au moyen des salines. Ils connaissaient aussi le sel gemme.

Quoiqu'il y eût chez les romains

un grand nombre de salines, le sel était devenu à un prix tellement élevé que l'Etat se réserva le privilège de la vente exclusive du sel. C'est là l'origine de la gabelle qui devait plus tard causer tant de maux en France. (Voir Gabelle).

EXPLOITATION.—L'exploitation du sel a lieu de trois façons suivant que l'on doit l'extraire des mines de sel gemme, de sources ou puits salés ou de l'eau de mer.

Suivant la disposition des amas de sel gemme ou le degré de pureté de cette substance, on procède à son extraction par deux moyens différents.

Le premier procédé consiste dans l'abattage direct et le sel est traité comme une roche ordinaire. C'est ainsi qu'on exploite les mines de Wieliczka en Bohême, de Northwick, de Saint-Nicolas, de Carrickfergus en Irlande, etc. Suivant l'importance de la masse de sel accumulée, on divise l'exploitation en un plus ou moins grand nombre d'étages, ayant de 30 à 60 pieds d'élévation et plus, et séparés par des sols de 10 à 15 pieds d'épaisseur. Le tout est relié par des piliers taillés à même le sol et forme parfois des excavations considérables.

La mine de Wieliczka, dont la masse salifère n'a pas moins de 1000 pieds d'épaisseur est ainsi divisée en plusieurs étages, pour les sols desquels on a réservé, autant que possible, les parties les moins pures du sel. Cette mine occupe une surface d'un mille de longueur sur une largeur de 4,000 pieds environ. Elle n'est pas formée d'un bloc homogène de sel, mais se compose de 62 amas ou lits de sel gemme n'ayant pas tout le même degré de pureté. La partie supérieure est formée de sel vert, c'est-à-dire mélangé de 5 à 6 p.c. d'argile qui lui ôte sa transparence.

La partie médiane est cristalline et mélangée de sable. La partie inférieure est formée de sel pur et transparent, cristallisé en grandes facettes.

Dans cette mine immense, étendant au loin les ramifications de ses vastes souterrains, avec ses rues, ses places, ses carrefours, vit toute une population de mineurs habitant des cabanes, où des centaines sont nés et finissent leurs jours. Des écuries importantes sont habitées par de nombreux chevaux de manège. Des lumières sont constamment entretenues dans les galeries les plus fréquentées et, réfléchies de toutes parts par les milliers de facettes des parois de sel, les font étinceler et parfois paraître revêtus de vives